

Psychiatrie et Justice : un mariage imposé, un divorce impossible

Éditorial par Dr Philippe Vittini, Directeur de programme CRIAVS Rhône-Alpes
Responsable de la délégation de Grenoble

C'est à l'occasion de l'entrée en vigueur le 1er octobre de la loi dite Taubira, promulguée le 15 août 2014, que je voulais souligner quelques interrogations qui me sont apparues (et qui n'engagent que leur auteur comme c'est la règle).

Il n'est pas question pour le non professionnel du droit que je suis de commenter la portée de ce texte, en tout cas sur l'ensemble des mesures qu'elle contient. Toutefois, plusieurs points peuvent susciter quelques interrogations. Ainsi, désormais, comme pour la contrainte aux soins en psychiatrie depuis juillet 2011, le maintien au sein de la société est le principe qui s'applique et l'enfermement l'exception.

Nous sommes dans un changement de paradigme où l'efficacité de la sanction pénale passe par l'individualisation de la peine, et la protection de la société ne relève plus prioritairement de l'incarcération. A ce titre, et avec une grande cohérence interne, cette loi emporte la suppression des « peines planchers » et leur caractère systématique voire automatique. Peines planchers qui jugent un fait plus qu'une personne.

Cette visée humaniste et réaliste de la sanction pénale, présuppose des exigences encore accrues dans la connaissance de la personnalité de l'auteur de l'infraction pénale, qui est en grande partie réalisée par les auxiliaires de justice - psychiatres, psychologues et enquêteurs de personnalité - mandatés par les magistrats (du siège ou du parquet). L'attente est donc forte envers ces professionnels pour que leur évaluation se situe au plus près de la « vérité » du sujet, tout en déniait l'éventualité d'une appréciation potentiellement erronée, car nécessairement subjective.

Cette subjectivité qui provient de la rencontre duelle, et qui participe du fondement de l'expertise, est pourtant ce qui est tant redouté par la justice elle-même. D'ailleurs, la tentation est grande pour nombre d'entre nous dans le monde de l'expertise judiciaire de s'en affranchir en utilisant certains outils d'évaluation. Que nous faut-il connaître de l'avenir ? Rien de moins que la prédiction de la dangerosité d'un sujet non pas dans l'ici et le maintenant, mais dans un futur le plus lointain possible,

mais jamais défini. Comme le dit Patrick Mistretta¹ : « ... lorsque le droit pénal fait renaître de ses cendres le vieux concept de sûreté, c'est encore au psychiatre qu'il est fait appel afin de sonder l'impossible, de cerner le divinatoire qu'est la dangerosité du délinquant pour anticiper des choix sanctionnateurs ».

Ce projet de prédiction est effectivement en soi déraisonnable et comme l'care nous risquons de nous laisser griser par le sentiment de toute puissance qui n'est pas de mise, et d'oublier notre condition humaine.

Loin de rejeter en bloc les attentes d'une justice plus efficiente, il nous semble que le principe est plus d'approcher la réalité d'un sujet qui doit rendre des comptes à la société dans laquelle il doit se réintégrer, en recherchant les facteurs de changement de son fonctionnement psychique au fur et à mesure de son cheminement (et au moment du soin lorsqu'il est nécessaire), quel que soit le référentiel, plutôt que d'affirmer de manière péremptoire pouvoir séparer le bon grain de l'ivraie.

La Psychiatrie et la Justice, tout comme les professionnels qui les composent, sont donc amenés à construire ensemble pour connaître les attentes de chacun, mais également les limites des uns et des autres, autour du cadre construit par la Loi, autant pénale que symbolique.

C'est d'ailleurs autour de toutes ces problématiques que nous avons souhaité réfléchir lors de notre journée d'étude du 27 mars 2015 dont le thème est : Prévention de la récurrence des violences sexuelles : Psychiatrie, justice et société face aux évaluations, où nous espérons vous voir nombreux.

¹ Le schizophrène, le psychiatre et les démentes du droit pénal. P. Mistretta – Droit pénal N°7-8, juillet 2014 N°150-2014

SOMMAIRE :

* AGENDA P.2

* NOTE DE LECTURE P.3-4

* DOCUMENTATION P.5-7

* JOURNÉE D'ÉTUDE 2015 P.8



Rencontre cinématographique du CRIAVS Rhône-Alpes - Grenoble Cycle 2014/2015 : *L'amour comme source de possible confusion dans la relation entre adultes et adolescent(e)s*

Organisé en partenariat avec le cinéma le Méliès : ces rencontres sont proposées autour de la projection d'un film amenant des éléments de débat clinique et d'échanges avec la salle.

Perfect Mothers d'Anne Fontaine

Mardi 04 novembre 2014 de 17h45 à 21h

Lieu : Cinéma le Méliès, 28 allée Frenay - Grenoble



Rencontre du CRIAVS Rhône-Alpes - Délégation de St Étienne

Vendredi 21 novembre 2014 à 14h

Mr André CIAVALDINI, Dr en psychopathologie clinique, Psychanalyste,
Directeur de recherche associé

«L'évaluation, partie prenante des stratégies de soins avec les auteurs de violences sexuelles»

Salle de conférence A - Hôpital Nord Réservation obligatoire selon les places disponibles



Soirée du CRIAVS Rhône-Alpes - Délégation de Grenoble

Judi 27 novembre 2014 à 20h30

Serge PORTELLI, magistrat & **Marine CHANEL**, journaliste

«La vie après une peine pour infraction sexuelle»

Les soirées du CRIAVS sont un échange autour d'une intervention d'un-e spécialiste sur une thématique proposée. Ces rencontres sont ouvertes à tout professionnel ou futur professionnel des secteurs Santé, Social, Justice et Éducation.

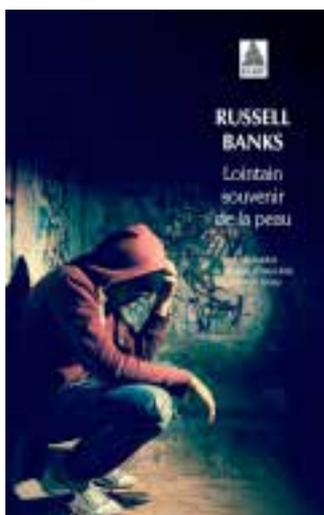
Entrée libre sur inscription uniquement Lieu : CRIAVS 9 place Victor Hugo - Grenoble

Événements repérés en Rhône-Alpes :

- * 13/11/2014 - Séminaire de psychopathologie de l'AGPSY : *L'intervention en analyse*
- * 20 et 21/11/2014 - IREPS Education Santé Isère : *analyser l'efficacité des actions de promotion de la santé avec l'outil de «catégorisation des résultats» de projets*
- * 28/11/2014 - Journée d'étude Ain-Psy : *A l'écoute des familles*
- * 26 et 27/11/2014 - GRhACC - Conférence débat et journée d'études : *Figures de la désistance et parcours socio-judiciaire*
- * 11/12/2014 - Séminaire de psychopathologie de l'AGPSY : *Le psychodrame en groupe d'adultes*

Retrouvez sur
www.criavs-ra.org :
Le détail des événements et l'ensemble des colloques, formations, programme des soirées et rencontres cinématographiques du CRIAVS-Rhône-Alpes.

Cet agenda est aussi le vôtre : faites nous parvenir vos événements ou formations en région Rhône-Alpes, nous les diffuserons sur le site Internet.



Russel Banks. *Lointain souvenir de la peau*. Paris : Ed. Actes Sud, Collection Babel, 2012, 544 p.

Par Camille Routier, psychologue clinicienne CRIAVS Rhône-Alpes

Résumé : « À l'instar de ses pareils, hommes de tous âges et de toutes conditions que leur addiction au sexe a conduits devant les tribunaux puis relégués loin des « zones sensibles », le Kid, vingt et un ans, bracelet électronique à la cheville, vit sous le viaduc de Floride. Depuis toujours livré à lui-même, il n'a pour ami qu'un iguane, bizarre cadeau offert par une mère passablement nymphomane. Stigmatisé par une société devenue jusqu'à l'hystérie adepte du « surveiller et punir », ce jeune homme en rupture suscite l'intérêt d'un certain « Professeur », universitaire à la curiosité dévorante, sociologue atypique qui, dans le cadre de ses travaux sur les sans-abri, approche le Kid et le prend peu à peu sous son aile. Mais il apparaît bientôt que le génial Professeur pourrait être un fabuleux menteur, et un expert en identités multiples... »

Par cette fiction magistrale, qui met en scène l'enfer de la « déviance » et le supplice de l'exclusion, Russel Banks stigmatise l'aveuglement de nos sociétés saturées d'images qui semblent vouloir faire disparaître, jusqu'à la pathologie, leur corps collectif dans le rayonnement des écrans de la nuit sexuelle. »

Au-delà d'une intrigue bien ficelée dont l'auteur parvient à tenir le lecteur en haleine jusqu'aux dernières pages de cette oeuvre romanesque, *Lointain souvenir de la peau* propose une immersion dans la chaleur moite de la baie de Calusa, dont les descriptions foisonnantes offrent un décor à l'image du cheminement introspectif du héros, le Kid, stimulé par l'étrangeté de sa rencontre avec le Professeur.

Le Kid est un jeune adulte souffrant d'une addiction aux vidéos pornographiques et à la masturbation qui a été condamné pour tentative de détournement de mineure, « rencontrée » sur un CyberChat. Après une période d'incarcération, le jeune homme s'adapte aux conditions de vie précaires auxquelles le confine son placement sous surveillance électronique. Le bracelet qu'il porte à la cheville semble matérialiser l'exclusion d'un lien social à laquelle il était comme dors et déjà contraint du fait de son histoire, de sa construction psychique et affective dans le lien à l'autre.

Russel Banks parvient ainsi, au gré du déroulement de l'histoire et de l'évolution des personnages, à proposer au lecteur un fin traitement de thèmes et problématiques qui s'entrechoquent dans les processus intra- et intersubjectifs de la violence sexuelle. De la discontinuité du sentiment d'exister, aux impasses du processus de subjectivation, en passant par le questionnement de l'identité sexuée, l'auteur, via le Kid, pointe les effets dévastateurs d'une hypersexualisation

de la société, ainsi que du traumatisme lié à la violence intra-familiale, à l'inceste ou au climat incestuel pour le sujet. Des suintements du trauma non symbolisé dans le lien transgénérationnel, l'extrait suivant en offre une illustration éclairante :

« Mais qu'en est-il des femmes qui ont été blessées quand elles étaient petites filles ? Blessées si fort qu'elles sont restées coincées à ce stade, dans la peur d'être obligées de grandir, si bien qu'elles ne grandissent jamais et que, comme des hommes, elles doivent faire semblant d'être adultes ? Le Kid est à peu près sûr que sa mère, d'après ce qu'elle lui a raconté de son enfance et ce qu'elle a omis de lui dire, est de ce genre-là, une fausse femme. De la même façon qu'il est, lui, un faux homme. Il se peut que ce soit la seule chose qu'il ait en commun avec sa mère. Il n'a jamais eu à se débrouiller avec le fait d'être battu comme plâtre par son père, contrairement à elle. Et il n'a jamais été victime d'abus sexuels, ni violé par qui que ce soit, homme ou femme, contrairement à ce qui est arrivé à sa mère quand elle était petite fille, ainsi qu'elle le lui a laissé entendre. Et il n'a jamais été abandonné et livré au système de placement familial de l'Etat, contrairement à ce qu'a subi sa propre mère, ni ballotté d'une famille d'accueil à une autre. »

Quand la violence du réel traumatique vient précocement écraser l'intime du sujet, son accès à l'imaginaire et au symbolique s'en trouvent nécessairement perturbés, flottant, voire barrés. La perte du réel dans le virtuel de la cybersexualité, la confusion du vrai et du mensonge, du bien et du mal, de la honte et de la culpabilité viennent alors témoigner de la précarité psychique du sujet ainsi livré, abandonné à l'errance.

Au terme de ce parcours initiatique dont le Professeur, puis l'Écrivain font figures de passeurs, de tiers pour le Kid, le héros parviendra-t-il à sortir de cette errance? La résonance psychanalytique du travail introspectif de ce jeune adulte, aux prises avec des angoisses d'abandon et de perte du sentiment d'exister auxquelles le recours compulsif à la sexualité tentait de pallier, m'est apparue particulièrement prégnante dans l'extrait suivant, issu des dernières pages de cette brillante fiction. Le stade du miroir lacanien, les figures de l'informe en psychanalyse proposées par Sylvie Le Poulichet, la triade des instances psychiques de la métapsychologie freudienne et leur dynamique sont, entre autres, les références que j'associerais à la lecture de ce qui suit.

« (...) il se demande quand ça s'est passé pour lui, à quel moment on l'a persuadé de faire une chose à propos de laquelle il a dû mentir, ce qui a eu pour résultat que son âme n'était plus innocente. (...) Cet été-là, il n'avait que dix ans, et il se souvient qu'il a eu ses premières vraies érections en écoutant sa mère baiser dans la chambre avec son copain du moment. (...) La seule chose qui l'aidait à écarter de son esprit les cris d'orgasme de sa mère et les coups de la tête de lit contre le mur, c'était de s'asseoir dans sa chambre devant l'ordinateur de sa mère pour cliquer sur des sites pornos gratuits. (...) Ce n'est pas à sa mère qu'il mentait, ni à qui que ce soit d'autre, puisque personne d'autre ne le savait ni ne lui posait jamais de questions à ce sujet. Il se mentait à lui-même. (...) Mais il n'était pas dupe. Il le faisait parce qu'il en pouvait pas s'en empêcher. Il ne pouvait pas s'en empêcher parce que les moments où il regardait du porno et se masturbait étaient les seuls moments où il se sentait réel. Le reste du temps, il avait l'impression d'être son propre fantôme - pas tout à fait mort mais pas tout à fait vivant non plus.» (...)

« Il ne sait pas pourquoi, mais tout a changé ce soir-là. Brusquement, pour la première fois de sa vie, il est devenu visible à lui-même. Les flics qui l'avaient plaqué au sol dans le jardin de Brandi l'ont interrogé plus tard au commissariat; ils ont ouvert sur la table devant lui un ordinateur portable où ils ont introduit un disque, et lui ont montré une vidéo de lui et du père de Brandi dans la cuisine. (...) dès l'instant où il s'est vu à l'écran, le Kid a senti que tous ses atomes s'étaient instantanément réassemblés. C'était comme s'il ne s'était jamais vu dans un miroir. (...) A partir de ce moment, il n'a plus éprouvé ne serait-ce que le plus petit désir de regarder du porno ou de se masturber parce qu'il était désormais un délinquant sexuel condamné, ce qui lui procurait les sensations qu'il avait eu l'habitude de provoquer en restant assis devant son écran. »

« (...) il est arrivé à se percevoir sous l'image aplatie d'un homme sur un écran d'ordinateur, le Kid se demande pour la première fois s'il y a un moyen pour lui de donner une troisième dimension à cette image bidimensionnelle et de devenir ainsi pleinement vivant. (...) Mais il n'est pas sûr de savoir se conduire comme s'il était déjà un homme à trois dimensions. Ce qu'il sait c'est que ça doit être effectué mentalement, aller de l'intérieur vers l'extérieur: ça ne peut pas être un rôle qu'on joue pour les caméras ou pour internet, comme si la vie n'était qu'un gigantesque reality show. Ça ne ferait qu'aggraver les choses. Non, il faut que ça commence au plus profond de soi, dans le trou noir d'antimatière qui se situe au centre exact de qui l'ont est. Titille cet endroit ne serait-ce qu'un peu, et le reste suivra: du néant sortiront chaleur, lumière et un vent puissant qui soufflera sur l'univers, et ils s'uniront pour engendrer le feu, la terre et l'eau. Et du feu, de la terre et de l'eau émergeront la chair, les os et le sang que sa peau enveloppera. »

DOCUMENTATION

* PANORAMA DE PRESSE :

La presse est classée par bouquets thématiques et disponible sur le site Internet du CRIAVS Rhône-Alpes. En cliquant sur le thème qui vous intéresse, **vous accédez aux articles en accès libre en ligne.**

* DROIT :

- La réforme pénale entre en vigueur :

La majorité des dispositions de la loi sont effectives à compter du 1er octobre 2014. Adapter la peine à chaque délinquant, tout en pensant l'après condamnation, et prendre en compte la victime (La circulaire est disponible sur demande au centre de documentation)

- Proposition de loi n° 2283 - **Consultation obligatoire pour les structures gérant l'accueil de mineurs du «système d'information relatif aux accueils de mineurs» (SIAM), listant les auteurs d'agressions sexuelles ou violentes (14/10/2014)**

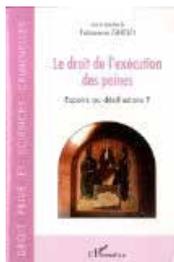
* LES ACQUISITIONS DU CENTRE DE DOCUMENTATION :

Ces documents sont disponibles gratuitement - sous condition d'inscription préalable - à l'ensemble des professionnels de la région Rhône-Alpes en consultation ou en prêt.

MÉNABÉ, Catherine. **La criminalité féminine**. Paris (FRANCE) : L'Harmattan, 2014, 415 p.

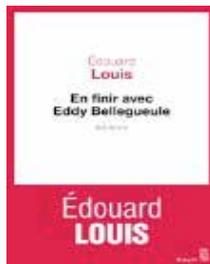
Malgré une égalité pénale formelle entre hommes et femmes, leurs criminalités ne se confondent pas. Pour autant, elles ne sont pas non plus totalement dissociables, les facteurs criminogènes étant semblables. Contrairement au droit pénal qui s'illustre par son indifférence au sexe des auteurs d'infractions, la réaction pénale à la criminalité n'est pas totalement neutre. L'homme et la

femme font l'objet d'un traitement judiciaire et pénitentiaire différencié. [Résumé d'éditeur]



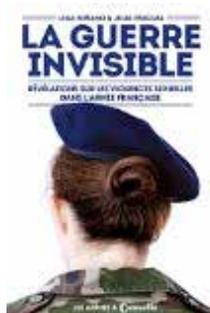
GHELFI, Fabienne. **Le droit de l'exécution des peines : Espoirs ou désillusions ?** Paris (FRANCE) : L'Harmattan, 2014, 153 p. (Droit privé et sciences criminelles)

Les contributions proposent une analyse du droit actuel de l'exécution des peines et apportent une réflexion pertinente sur la mise en oeuvre de ce droit. La promotion des aménagements de peine, comme le bracelet électronique ou la libération conditionnelle, 'est-elle une solution appropriée ? Est-il opportun de faire sortir les condamnés avant l'heure, sachant qu'ils ne sont pas suffisamment suivis ? Le juge d'application des peines et le ministère public sont-ils en mesure de prendre les « bonnes décisions » ? [Résumé d'éditeur]



LOUIS, Édouard. **En finir avec Eddy Bellegueule**. Paris (FRANCE) : Seuil, 2014, 220 p.

«Je suis parti en courant, tout à coup. Juste le temps d'entendre ma mère dire Qu'est-ce qui fait le débile là ? Je ne voulais pas rester à leur côté, je refusais de partager ce moment avec eux. J'étais déjà loin, je n'appartenais plus à leur monde désormais, la lettre le disait. Je suis allé dans les champs et j'ai marché une bonne partie de la nuit, la fraîcheur du Nord, les chemins de terre, l'odeur de colza, très forte à ce moment de l'année. Je n'ai pas eu d'autre choix que de prendre la fuite. Ce livre est une tentative pour comprendre. [Résumé d'éditeur]



La guerre invisible : révélations sur les violences sexuelles dans l'armée française. Paris (FRANCE) : Les arènes, 2014, 304 p.

L'armée française est la plus féminisée d'Europe, avec 15 % de femmes sur un effectif de 320 000. En France, le tabou demeure, et les forces armées préfèrent occulter le problème. Pour la première fois, au terme d'une enquête rigoureuse et soigneusement étayée, initiée et soutenue au sein du magazine Causette, ce livre dévoile le traitement réservé aux soldates et l'ostracisme dont elles sont victimes quand elles osent affronter l'omerta. [Résumé d'éditeur]



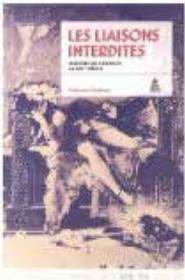
ROMAN, Pascal. **L'institution et la violence : Les professionnels du soin à l'épreuve des liens**. Issy les Moulineaux (FRANCE) : Elsevier Masson, 2014, 170 p.

Cet ouvrage contribue à l'analyse et à la compréhension de la place de la violence dans la dynamique de la vie institutionnelle. Il s'agit d'appréhender la violence comme le témoin de modalités pathologiques d'organisation des liens au sein des institutions. À partir de là, il est possible d'envisager les modalités de traitement et de transformation de la violence (les solutions à la violence) déployées dans les institutions, modalités que l'on peut décrire comme des figures de l'institution. Les figures de l'institution proposent la description de modalités d'organisation des liens à l'intérieur de l'institution, liens qui se situent entre alliances inconscientes aliénantes et alliances inconscientes structurantes ; elles contribuent paradoxalement au traitement de la violence et plus largement des problématiques mobilisées par les sujets qui y sont accueillis... Cet ouvrage propose d'une part des repères pour penser la violence dans l'institution et d'autre part suggère des modalités d'accompagnement des équipes et des institutions sur la voie du traitement et de la transformation de la violence. Cet ouvrage s'adresse à l'ensemble des professionnels qui prennent soin

des personnes accueillies dans les institutions éducatives, sociales, pédagogiques, soignantes ou pénitentiaires. Les professionnels des équipes, qui font au quotidien l'expérience de la violence (éducateurs, enseignants, infirmiers, travailleurs sociaux, surveillants de prison, ainsi que ceux qui ont en charge l'accompagnement de ces équipes (psychologues, psychiatres, cadres ou personnels de direction) y trouveront de quoi nourrir une pensée de la violence, à même de soutenir une posture de dégageant à l'égard du risque, toujours agissant et des réponses en miroir des vécus traumatiques mobilisés par la violence : [Résumé éditeur]

Pour rester informé(e) de l'actualité concernant les violences sexuelles, les thérapies et prises en charge des auteurs de violences sexuelles, justice, prévention des violences sexuelles et médias (hypersexualisation...), sociologie, criminologie, histoire... , abonnez-vous au bulletin hebdomadaire de la documentation

=> Retrouvez par ce biais, chaque semaine la revue de presse, les articles anglophones et francophones repérés, les derniers textes et rapports de Loi, les agendas des CRIAVS, et les références documentaires du réseau.

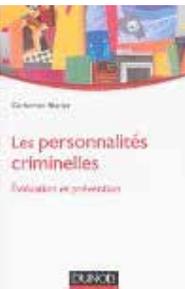


GIULIANI, Fabienne. **Les liaisons interdites : Histoire de l'inceste au XIXe Siècle.** Paris (75005, FRANCE) : Publications de la Sorbonne, 2014, 477 p. (Histoire de la France aux XIXe-XXe siècles). L'inceste marque de sa monstruosité les consciences collectives. Cantonné dans la sphère du tabou et de l'infamie, nul ne peut le discuter, nul ne peut le pratiquer. Le phénomène existe pourtant sous différentes formes selon les sociétés dans lesquelles il est rencontré et pensé. En France, au XIXe siècle, l'inceste a une histoire. Lorsqu'en 1791 les Constituants décident de le décriminaliser, la société française voit s'ouvrir un siècle de débats qui conduit à une requalification profonde du phénomène et de son imaginaire. [Résumé d'éditeur]



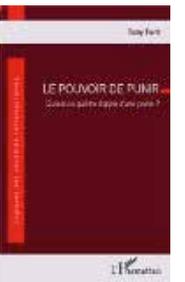
WILLIATTE-PELLITTERI, Lina. **La médecine à l'épreuve du risque pénal.** Paris (FRANCE) : L'Harmattan, 2014, 125 p. (Droit, société et risque)

L'exercice médical offre un fort potentiel de contentieux pénal. Ce potentiel, les professionnels du droit comme les professionnels de la santé en ont conscience. Les premiers dénoncent l'absence de procédure pénale propre au monde de la santé, les seconds dénoncent une justice qu'ils ne comprennent pas. Le contexte rendant difficile une discussion efficace et constructive, ces réflexions s'efforcent de renouer le dialogue et de construire une communication intelligible pour tous. [Résumé d'éditeur]



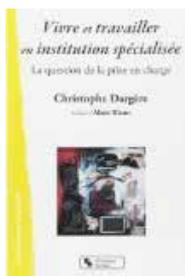
BLATIER, Catherine. **Les personnalités criminelles : Évaluation et prévention.** Paris (FRANCE) : Dunod, 2014, 222 p. (Psycho Sup)

Que connaît-on des personnalités criminelles ? Quelles en sont les caractéristiques ? Sont-elles déterminées ou peuvent-elles évoluer ? Le travail du psychocriminologue consiste à connaître les criminels et évaluer les personnalités afin de conseiller des thérapies cohérentes et des programmes de prévention adaptés. Cet ouvrage présente les diverses théories des personnalités criminelles ; la psychopathie et la personnalité antisociale ; la délinquance violente, la délinquance sexuelle, les violences conjugales ; la maltraitance envers les enfants et les personnes âgées ; les trajectoires développementales et les facteurs de persistance de l'activité délinquante et violente. [Résumé d'éditeur]



FERRI, Tony. **Le pouvoir de punir : Qu'est-ce qu'être frappé d'une peine ?** Paris (FRANCE) : L'Harmattan, 2014, 135 p. (Logiques des pénalités contemporaines)

Qu'est-ce qu'être frappé d'une condamnation pénale aujourd'hui ? Quelles logiques président à sa mise en oeuvre ? Ce livre décrit la réalité, les caractéristiques, les mécanismes et les rationalités des pénalités contemporaines afin d'en révéler les rouages, les structures, les dérives. Est-il est désormais envisageable de déplacer la frontière entre le possible et l'impossible dans le champ pénal et donc d'explorer, dans ce champs, de nouvelles possibilités ? [Résumé d'éditeur]



DARGÈRE, Christophe, BLANC, Alain. **Vivre et travailler en institution spécialisée : La question de la prise en charge.** Lyon (FRANCE) : Chronique Sociale, 2014, 240 p.

Vivre en institution spécialisée, que ce soit pour ses usagers ou pour son personnel est une expérience riche et aléatoire. La mission originelle de l'entité médico-sociale, qui exige des prises en charge plurielles (médicales, psychologiques, rééducatives, scolaires et éducatives) pour ses pensionnaires est d'une grande complexité. Cet ouvrage fait ressortir les incohérences et les contresens d'une telle commande institutionnelle, tout en proposant des angles d'analyse et des pistes de réflexion pour les acteurs qui évoluent en son sein. [Résumé d'éditeur]



HOCHMANN, Jacques. **Une histoire de l'empathie : Connaissance d'autrui, souci du prochain.** Paris (FRANCE) : Odile Jacob, 2012, 219 p.

Tandis que les psychologues la placent à la racine du développement du nourrisson, que les psychothérapeutes en font leur atout essentiel et que les neurosciences essaient d'en déterminer les fondements biologiques, l'empathie devient presque la bonne à tout faire du management, du marketing, de la médecine, du travail social, de l'éducation, voire de la politique. Pourquoi un vocable aujourd'hui encore absent de certains dictionnaires connaît-il un tel succès ? D'où vient-il et, malgré les confusions qui l'entourent, que signifie-t-il ? Jacques Hochmann propose un étonnant parcours dans l'histoire de la philosophie et de la psychologie, jusqu'aux recherches les plus fines d'aujourd'hui. [Résumé d'éditeur]

Hypersexualisation des enfants. Bruxelles (BELGIQUE) : Yapaka.be, 2012, 63 p. (Temps d'arrêt / Lectures)

L'hypersexualisation indique la pression qui pousse les enfants à entrer dans une sexualité abusive qui n'est pas de leur âge et qui vient entraver leur processus de développement et leur propre rythme d'appropriation de la sexualité, la construction de leur vie psychique. Prévenir parents, éducateurs et pouvoirs publics des conséquences désastreuses sur l'enfant de ce climat ambiant,

soutenir l'éducation aux médias et le sens critique, remettre à l'honneur la créativité et le jeu comme élément de développement de l'enfance... sont des pistes évoquées à construire ensemble. [Résumé d'éditeur]

DABRION, Marlyne. **Soins éducatifs et préventifs : Pratiquer pour apprendre.** Paris (75005, FRANCE) : De Boeck-Estem, 2012, 207 p. (Enseignement et apprentissage)

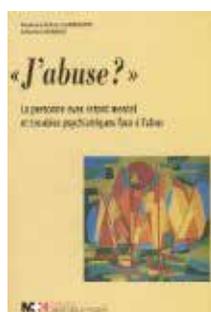
Cet ouvrage est destiné aux cliniciens, formateurs, étudiants et chercheurs en soins infirmiers. Il a pour objectif d'initier et de mettre en oeuvre des soins préventifs liés aux problèmes sociétaux majeurs : les accidents de la route, les suicides, les bagarres, la violence verbale à l'école, la violence à la télévision, la toxicomanie, la prostitution, etc. Vingt-cinq projets sont décryptés, commentés et illustrés sur des thèmes variés. [Résumé d'éditeur]

Philippe Jeammet
Pour nos ados,
soyons adultes



JEAMMET, Philippe. **Pour nos ados, soyons adultes.** Paris (FRANCE) : Odile Jacob, 2010, 314 p. (Poches Odile Jacob)

C'est toujours un peu soi-même qu'on aime dans son enfant et ce sont souvent ses propres besoins affectifs qu'on cherche à combler par cet amour. À l'adolescence, plus que jamais, cet amour doit être tempéré par la compréhension des vrais besoins de son enfant pour se développer et épanouir ses potentialités. [Résumé d'éditeur]



GALLI CARMINATI, Giuliana, MENDEZ, Alfonso. **J'abuse ? : La personne avec retard mental et troubles psychiatriques face à l'abus.** Genève (SUISSE) : Médecine et Hygiène, 2006, 220 p.

Désir, fantasme ou besoin de faire violence physique sont présents en nous tous, femmes ou hommes, grands ou petits, forts ou faibles, intelligents ou moins, cultivés ou non. Ce que nous utilisons pour éviter les passages à l'acte est l'autocontrôle, si nous avons déjà pu détecter en nous ce désir, ce fantasme ou ce besoin. Souvent nous n'arrivons pas à détecter cette pulsion, car des systèmes de censure opèrent très profondément, de manière à ce que ce type de pulsion ne soit pas conscient... Ce livre est écrit à l'intention de tous ceux qui ont des liens, de n'importe quel type, avec la condition humaine de la personne avec retard mental. Il n'y a pas, dans cet ouvrage, de solutions au problème de l'abus ni l'illusion du contrôle, mais simplement un encouragement à y réfléchir. [Résumé d'éditeur]



CICCONI, Albert, RESNIK, Salomon, KAES, René, et al. **Psychanalyse du lien tyrannique.** Paris (FRANCE) : Dunod, 2003, 192 p. (Inconscient et culture)

Ce livre explore les logiques et les enjeux du lien tyrannique. Quelles sont les figures du lien tyrannique, quels fantasmes et quels contenus psychiques suppose-t-il ? Comment se déploie la tyrannie et quels sont ses effets dans le monde interne, dans le lien intersubjectif, dans l'espace familial, groupal, social ? Quelle est l'histoire du lien tyrannique, quel héritage du sujet traite-t-il ? Quelles sont la place et la fonction de l'objet dans l'émergence et le déploiement de tels liens ? Comment le transfert est-il travaillé par le lien tyrannique ? Albert Cicconi étudie le contexte des enfants qui « poussent à bout » et met en évidence les processus de genèse et de développement du lien tyrannique. Salomon Resnik explore la tyrannie des objets internes, en particulier dans la psychose. René Kaës décrit la tyrannie de l'idéologie et développe la notion de « position idéologique ». Yolanda Gampel évoque le contexte de la violence sociale et envisage les destins

des expériences traumatiques qu'elle génère. Gilles Catoire examine les phénomènes de provocation. Donald Meltzer, dans un texte fondateur, explore les processus de tyrannie interne ainsi que leur transposition dans le social, et dégage les angoisses et les fantasmes que traitent de tels liens.. [Résumé d'éditeur]

BOWLBY, John. Volume 1 - **L'attachement.** Paris (FRANCE) : PUF (Presses Universitaires de France), 2013, 539 p.

BOWLBY, John. Volume 2 - **La séparation : Angoisse et colère.** Paris (FRANCE) : PUF (Presses Universitaires de France), 2013, 557 p. (Le fil rouge)

BOWLBY, John. Volume 3 - **La perte : Tristesse et dépression.** Paris (FRANCE) : PUF (Presses Universitaires de France), 2012, 604 p. (Le fil rouge)

Pour vous abonner à la lettre d'information mensuelle du CRIAVS Rhône-Alpes :

www.criavs-ra.org ou 04 76 50 45 71

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part, veuillez-nous retourner votre email

Vendredi 27 mars 2015 au World Trade Center à Grenoble

Entrée libre sur inscription par email à inscription@criavs-ra.org, réservée aux professionnels (ou étudiants) de la santé, de la justice, de l'accompagnement social et de l'éducation

Les affaires de mœurs sont de celles qui, régulièrement, défraient la chronique. La médiatisation des violences sexuelles semble relayer autant qu'elle attise le caractère insupportable de ces actes, ainsi que la haine suscitée pour ses auteurs, nouvelle figure du Mal pour la société contemporaine.

Dans le cadre d'une récurrence légale, et d'autant plus s'il s'agit d'une atteinte sur mineur ou sur une personne vulnérable, l'impensable et l'insoutenable atteignent leur paroxysme. Ce n'est alors plus seulement au justiciable que la société « demande de rendre des comptes », mais à l'ensemble des professionnels de la justice, de la psychiatrie, de l'insertion sociale et professionnelle qui ont accompagné sa réintégration au tissu social.

La promulgation et la mise en œuvre de la dite « Loi Taubira », tendant à faire du maintien au sein de la société le principe et de l'incarcération l'exception, semble ainsi proposer une nouvelle déclinaison de la prévention de la récurrence. La peine de privation de liberté est censée marquer un point d'arrêt au passage à l'acte transgressif et, par là, en protéger la société, en incitant son auteur détenu à s'en amender et à accéder aux soins qui lui seraient appropriés. Il n'en demeure pas moins que cette mise à l'écart s'accompagne souvent d'une désinsertion socio-professionnelle et d'une distension des liens affectifs et familiaux. Où en sommes-nous alors de l'évaluation des facteurs favorisant, ou non, le risque de récurrence ? En somme, les conditions propices à la politique de prévention de la récurrence des violences sexuelles sont-elles à la hauteur de ses enjeux, à la mesure de ses auteurs ?

Sur quels critères d'évaluation des risques de récurrence se fonde la prévention menée par les différents professionnels prenant en charge des auteurs de violence sexuelle ? De quels outils disposent-ils pour évaluer ce risque ? Comment la prévention des uns s'articulent-elles à celles des autres ?

D'ores et déjà, les professionnels de la santé, du social, de la justice sont particulièrement sollicités afin qu'à la contention des murs de la prison se substitue la contenance d'un maillage, dont le tissu se composerait des différentes fibres professionnelles, articulées entre elles autour d'un Sujet commun, l'auteur de violence sexuelle, et d'un objet commun, la prévention du risque de sa récurrence. Aussi, face à la pression qui pèse sur les professionnels évaluateurs du risque de récurrence, comment travailler ensemble à la construction d'une prévention pluridisciplinaire individualisée, balayant tant les critères objectifs que les dimensions subjectives de l'évaluation ?

C'est le questionnement qui animera le déroulement de notre 7ème journée d'étude : la matinée sera consacrée à l'éclairage philosophique de la dangerosité, le point de vue du magistrat puis du psychiatre. L'après midi sera l'occasion de connaître des outils d'évaluation et leur utilisation, puis nous inviterons différents professionnels de la Justice, de la Santé et du Social à échanger sur leurs pratiques autour d'une table ronde.

Camille Routier, psychologue clinicienne CRIAVS Rhône-Alpes